



Forum

mehr | plus



- Home
- INFORMATION COVID-19
- Programme
- Projets
- Documents
- Synergie
- Communication
- Contact

2021-2027 : voici les objectifs du futur programme Interreg VI Grande Région

Le 12 mars 2021, les Autorités partenaires du futur programme Interreg VI Grande Région ont validé les objectifs politiques et spécifiques de la période de programmation 2021-2027.

Une décision conjointe pour le futur de la Grande Région

Les objectifs politiques et spécifiques 2021-2027 doivent répondre aux besoins du territoire transfrontalier de la



Grande Région. Ces besoins ont été identifiés dans [l'analyse socio-économique](#) menée en 2019 et dans le [Border Orientation Paper émis par la Commission européenne](#). Les priorités politiques de chaque versant de la Grande Région ont également été prises en compte, notamment via les stratégies de spécialisation intelligente (S3).

Quatre priorités qui forment la structure du futur programme

Les partenaires du futur programme ont donc choisi de se concentrer sur 4 objectifs politiques, divisés en 11 objectifs spécifiques, permettant de répondre au mieux aux enjeux actuels de l'espace transfrontalier (*cf. tableau détaillé ci-dessous*) :

- une Europe plus verte et à zéro émission de carbone
- une Europe plus sociale
- une Europe plus proche des citoyens
- une meilleure gouvernance de la coopération transfrontalière

Au travers de ces objectifs, le programme traitera également des thèmes transversaux comme la mobilité, l'innovation, la digitalisation et le soutien aux PME.

Et maintenant ?

La stratégie du programme doit désormais être détaillée puis définitivement adoptée par les instances du programme et la Commission européenne.

En parallèle, les instances du programme continuent leurs travaux sur le système de contrôle et de gestion, les indicateurs, les règles d'éligibilité, etc.

A l'heure actuelle, **la date du premier appel à projets Interreg VI n'est pas encore connue.**

Le programme continuera à publier tout au long de l'année 2021 des informations plus détaillées sur les nouveautés d'Interreg IV Grande Région. Pour rester informés, consultez régulièrement la [page dédiée Interreg VI](#) ou abonnez-vous à la [newsletter](#).

Liste des priorités du futur programme Interreg VI Grande Région, approuvées par les instances du programme le 12.03.2021

(Attention : l'intitulé des priorités et objectifs est provisoire et susceptible d'être modifié et adapté lors de la rédaction du futur programme de coopération.)

1	Une Europe plus	Promouvoir l'adaptation au changement climatique et la
----------	------------------------	--

	verte et à zéro émission de carbone	<p>prévention des risques de catastrophes, la résilience, en tenant compte des approches fondées sur les écosystèmes.</p> <p>Promouvoir la transition vers une économie circulaire et efficace sur le plan des ressources.</p> <p>Renforcer la protection et la préservation de la nature, de la biodiversité et des infrastructures vertes, y compris dans les zones urbaines, et réduire toutes les formes de pollution.</p>
2	Une Europe plus sociale	<p>Renforcer l'efficacité et l'intégration des marchés du travail et l'accès à des emplois de qualité par le développement des infrastructures sociales et la promotion de l'économie sociale</p> <p>Améliorer l'égalité d'accès à des services inclusifs et de qualité dans l'éducation, la formation et l'apprentissage tout au long de la vie en développant des infrastructures accessibles, notamment en favorisant la résilience de l'éducation et de la formation à distance et en ligne.</p> <p>Garantir l'égalité d'accès aux soins de santé et favoriser la résilience des systèmes de santé, y compris les soins primaires, et promouvoir le passage des soins en institution aux soins en milieu familial et communautaire.</p> <p>Renforcer le rôle de la culture et du tourisme durable dans le développement économique, l'inclusion sociale et l'innovation sociale.</p>
3	Une Europe plus proche des citoyens	Favoriser le développement local intégré et inclusif sur le plan social, économique et environnemental, la culture, le patrimoine naturel, le tourisme durable et la sécurité, dans les zones autres que les zones urbaines.
4	Une meilleure gouvernance (objectif INTERREG)	<p>Coopération juridique et administrative</p> <p>Actions interpersonnelles pour une confiance accrue</p> <p>Autres actions pour soutenir une meilleure gouvernance de la coopération</p>

Image : © Freepik | Programme Interreg Grande Région

← Synergie-CTE : prochaines formations

Recherche



INTERREG V A Grande Region | Großregion © 2021